

# Vaccin contre la Rougeole, la Rubéole et les Oreillons



## Les points clés

Ce vaccin trivalent RRO permet de protéger votre enfant de 3 maladies infantiles dangereuses : la rougeole, la rubéole et les oreillons. Le taux actuel de couverture vaccinale (de 95,6% pour une dose en Wallonie et 75% pour deux doses) est encore insuffisant pour éliminer la maladie. Un certain nombre d'adolescents et de jeunes adultes ne sont pas immunisés, ce qui entraîne la survenue d'épidémies de rougeole. Appliquez les mesures de vaccination autour des cas de rougeole et celles du rattrapage des enfants, adolescents et adultes jeunes non vaccinés pourrait permettre d'éliminer la maladie.



## Les risques sans vaccin

### > LA ROUGEOLE

Il s'agit surtout d'infections pulmonaires et du cerveau (encéphalites). En France par exemple (pas de chiffres statistiques pour la Belgique), la rougeole entraîne le décès de 20 à 30 enfants par an.

### > LES OREILLONS

- **Chez l'enfant** : les méningites ; des encéphalites.
- **Chez l'adulte** : les oreillons peuvent entraîner une atteinte testiculaire avec des conséquences sur la fertilité.

### > LA RUBÉOLE

Lorsqu'elle survient chez la femme enceinte, il y a un risque d'atteinte du fœtus (malformations du cœur, des yeux et des oreilles). La rubéole congénitale n'a pas disparu de notre pays, mais est en nette régression. Elle est contagieuse avant l'éruption des boutons. C'est la raison pour laquelle, lorsqu'une femme souhaite avoir un enfant, on vérifie son statut vaccinal :

- **Si elle n'est pas déjà vaccinée** : on lui conseille très fortement de se faire vacciner. Il faudra s'assurer au préalable que la patiente n'est pas enceinte et éviter toute grossesse le mois suivant la vaccination.
- **Si elle n'est pas vaccinée et déjà enceinte** : il faudra effectuer des prises de sang régulières pour être sûr qu'elle ne contracte pas la maladie durant sa grossesse. Car si elle la contracte en début de grossesse, une interruption de celle-ci peut s'avérer nécessaire. La vaccination sera proposée après l'accouchement.



## Calendrier vaccinal

- **Les enfants** : la première dose est donnée entre 12 et 13 mois et une 2ème dose vers l'âge de 11 à 12 ans. Si la première dose n'a pas été effectuée à l'âge normal, elle peut être faite dès que possible ; un rattrapage est prévu en médecine scolaire vers l'âge de 6 ans.
- **Les personnes de plus de 12 ans n'ayant jamais été vaccinées contre la rougeole** : 2 doses de vaccin trivalent (contre-indiqué en cas de grossesse).
- **Les personnes exposées à un cas de rougeole et non protégées** (n'ayant jamais contracté la maladie ou ayant reçu une dose de vaccin) : elles doivent être vaccinées dans les 72 heures du contact.
- **Les enfants de moins de 12 mois en cas de risque épidémique** peuvent être vaccinés (ex : voyage).

### > L'EFFICACITÉ DU VACCIN

Pour la rougeole, l'effet protecteur concerne 95% des personnes vaccinées. Il est légèrement moindre pour la rubéole et les oreillons. Si l'enfant vacciné présente malgré tout ces maladies, les signes sont très atténués.

### > LES COMPLICATIONS

- **Des réactions locales** peuvent apparaître immédiatement après la vaccination, au niveau du site d'injection.
- **Des réactions générales** peuvent survenir 5 à 12 jours après la vaccination. Ils se manifestent par :
  - Une fièvre modérée.
  - Une éruption cutanée (mini-rougeole ou mini-rubéole).
  - Et/ou des douleurs articulaires.

Ces signes peuvent persister durant 2 à 3 jours. Les enfants présentant des manifestations post-vaccinales ne sont pas contagieux.

**Les complications sont très rares** : quelques cas de réactions méningées bénignes ont été signalés (1 cas sur 60.000 à 100.000 vaccins). Il s'agit donc d'un vaccin efficace et sans danger.



## La prise en charge

Le coût de la majorité des vaccins administrés à un enfant jusqu'à ses 18 ans, aux âges précis proposés par le calendrier vaccinal officiel, est intégralement supporté par la fédération Wallonie Bruxelles assurant la gratuité totale aux parents.

La fréquentation d'un milieu d'accueil de l'enfance (crèche ...) oblige à être à jour des vaccinations, notamment pour la rougeole, la rubéole et les oreillons.

**Rédaction** : Dr MSustersic, août 2010. **Mise à jour, adaptation** : Comité de lecture de la SSMG, Dr MSustersic, déc 2016. **Relecteur** : Pr. JP Stahl **Sources** : EPilly 2006 ; CMIT 2004. HAS 2010. www.ebmpraticenet.be consulté en déc 2016 ; Conseil supérieur de la santé déc 2016 ; Communication Provac 2016. **Contact** : melaniesustersic@yahoo.fr. **Illustration** : ORoux.